

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SEANCE DU 15 AVRIL 2003

L'An Deux Mille Trois, le 15 Avril

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURES, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 8 Avril 2003, en séance publique.

Président : Michel MALATERRE-FOURES **Secrétaire** : Monsieur Thierry Georges GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Robert RAYNAL, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Michel ALBINET, Christian BONZI, Max AMIEL, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Christian CHAMAYOU, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Frédéric ESQUEVIN, Laurence PUJOL, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Sarah LAURENS, Georges LACOMBE, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Francis CANOVAS, Christiane SEGURA, Patrice MANGIONE, Jean CAYRE, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Joëlle FRANQUES,

Membres excusés :

Membres titulaires : Messieurs Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU (pouvoir Sarah LAURENS), Dominique BILLET (pouvoir à Frédéric ESQUEVIN), Louis BARRET (pouvoir à Jean CAYRE), Olivier BRAULT (pouvoir à Mademoiselle Laurence PUJOL)

Membres suppléants : Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Nicole CABASSOT, Henri JALBAUD-PUECH, Francis MARCHAND, Pierre CRESPO, Éliane CARLES, Jean-Philippe ROQUES, Barbara BARBEY, Josette BOUIN, Elisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Christian MALGOUYRES, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRIÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Gérard FABRE.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/49 et revient avant le vote de la délibération 3/52.

Monsieur Christian CHAMAYOU quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/53 et revient avant le vote de la délibération 3/55.

Monsieur Jean SICARD quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/54 et revient avant le vote de la délibération 3/67.

Madame Christine DEVOISINS et Monsieur Jean SICARD n'ont pas participé au vote de la délibération 3/69.

Monsieur Michel ALBINET n'a pas participé au vote des délibérations N° 3/66 et 3/74.

Madame Christine DEVOISINS quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/67 et revient avant le vote de la délibération 3/68.

**3/64 : ZA ALBIPOLE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT SECTEUR JEAN THOMAS
ET VEDEL**

Pilote : Service Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Services Financiers
Direction Générale des Services/Mission
Projets
Pôle Développement

Monsieur Michel ALBINET, rapporteur

Par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été créée. Cet arrêté porte dans ses compétences obligatoires le développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales qui sont d'intérêt communautaire.

Par délibération en date du 6 janvier 2003, le Conseil Communautaire a déterminé la zone Albipôle (ex SIAT) d'intérêt communautaire. De ce fait, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est substituée de plein droit au syndicat dans toutes les délibérations et tous les actes.

Compte tenu des démarches de la part des industriels et de la pénurie de terrains aménagés de grande emprise, il avait été décidé d'aménager les secteurs Jean Thomas et Vedel de la zone Albipôle. Il est prévu de créer une voie centrale reliant les zones industrielles de Fonlabour et d'Albipôle et de viabiliser des lots de grandes superficies pour l'accueil d'entreprises industrielles. Déjà un premier contact se concrétise et un deuxième est dans ses prémices. Les deux projets généreraient 150 emplois potentiels.

Le montant prévisionnel pour la totalité des travaux d'aménagement s'élève à 2 191 000 € HT. Des subventions seront sollicitées auprès de l'ensemble des organismes subventionneurs.

Aussi, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver l'opération "ZA Albipôle - secteur Jean Thomas et Vedel".
- d'approuver le plan de financement ci-annexé.
- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Union européenne (Objectif 2 Midi-Pyrénées) et du FIBM.
- d'autoriser Monsieur le Président, à accomplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation de cette opération et à signer tous les actes y afférents.
- D'autoriser la SEM 81 à percevoir pour son compte les subventions prévues au plan de financement.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le plan de financement ci-annexé

ENTENDU le présent exposé,

CONSIDERANT l'intérêt que représente pour l'économie de l'agglomération albigeoise, l'accueil d'entreprises industrielles sur la zone Albipôle : secteurs Jean Thomas et Vedel

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération "ZA Albipôle - secteurs Jean Thomas et Vedel".

APPROUVE le plan de financement ci-annexé.

SOLLICITE les subventions nécessaires pour cette opération auprès de l'Union européenne et du FIBM.

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation de cette opération et à signer tous les actes y afférents.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents concernant les subventions demandées.

AUTORISE la SEM 81 à percevoir pour son compte les subventions prévues au plan du financement.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



Reçu le

18 AVR. 2003

PREFECTURE DU TARN

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
POUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AMENAGEMENT

Zone d'activités Albipôle – secteurs : Jean Thomas & Vedel
 Surface créée : 100 000 m²
 Commune : 81150 TERSSAC
 Création : 200 emplois sur 5/6 ans
 Effectif total en fin de programme 2009 : 650 personnes

DEPENSES € H.T.		RECETTES € H.T.	
Achat terrain et frais d'actes	280 000	Subventions sollicitées	
Travaux et aménagement	1 479 000	FIBM	547 750
Maîtrise d'œuvre & contrôle	239 000	Union européenne	547 750
Assurance & frais administratifs	23 000	Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A)	1 095 500
Divers & imprévus, Frais financiers	170 000		
TOTAL	2 191 000	TOTAL	2 191 000